Votre préparation au mariage

Elle comportera trois réalités :

- La constitution du dossier administratif
- La préparation de la cérémonie
- Et surtout une réflexion sur le sens chrétien et le réalisme humain du bel engagement que vous allez prendre.

Vous rencontrerez:

- le prêtre qui vous prépare, régulièrement en couple, et une fois en tête à tête pour une confession et/ou un entretien personnel;
- des couples chrétiens animateurs, pour confronter, avec les autres fiancés de l'année, vos expériences et les enrichir, durant trois soirées et une journée de préparation;
- La communauté chrétienne, quand vous vous joindrez à elle pour la messe du dimanche.

Les dates des rencontres communes:

3 Soirées : 20h-22h30 au centre Jean XXIII (en commençant par un dessert partagé)

Vendredis: 23/01- 06/02- 06 mars 2015

<u>Une journée</u>: 9h30 16h à St Sébastien ou Jonage

(apéro paroissial et repas partagé) dimanche 22 mars 2015

<u>Un rassemblement diocésain des fiancés</u> : *(date à vous communiquer)*



Pour le dossier :

vous veillerez à fournir au prêtre ou au secrétariat paroissial:

- -Vos dates et lieux de baptêmes respectifs.
- -Les noms de vos témoins
- -Vos actes de naissance (de moins de trois mois avant la date du mariage).
- -Votre déclaration d'intention manuscrite, datée et signée (suivant un modèle que vous proposera le prêtre ou le diacre vous préparant au mariage). Chacun rédige sa propre déclaration.

Paroisses catholiques de Meyzieu, Jons, Jonage et Pusignan

PREPARATION AU MARIAGE :



MODE D'EMPLOI

Chers amis,

Vous avez choisi de préparer votre mariage chrétien. L'Église prend très au sérieux votre démarche. Nous allons réfléchir ensemble à ce qu'"aimer" veut dire dans l'engagement et le don de soi et comment Jésus nous y appelle.

Voici une petite notice pratique des étapes de la préparation spirituelle et des renseignements que vous devrez fournir.



Pour la célébration elle-même :

Un livret doit vous être remis au cours de la préparation pour bien comprendre le déroulement de la célébration, qui propose différents choix de lectures bibliques ainsi que des modèles de prière.

Vous devrez choisir les **trois textes bibliques** et les proposer au prêtre qui célébrera votre mariage (une première lecture, un psaume, un Evangile). Vous pourrez préparer une prière plus personnelle, dite **prière des époux** et choisir ou composer **une prière universelle**. Tout cela vous sera expliqué par le prêtre.

Vous devrez réfléchir à la possibilité qu'un lecteur (ou une lectrice) catholique, croyant en ce qu'il va proclamer, capable de lire en publique, proclame la première lecture choisie. Le psaume est un cantique biblique, normalement

chanté (à défaut, lu) après la première lecture. Un autre lecteur devra se charger de la lecture de la **prière universelle** que vous aurez rédigée en vous aidant éventuellement des modèles proposés.

Pour que la célébration soit belle, fervente, et joyeuse :

Vous pourrez envisager avec le prêtre le choix de quelques **cantiques**, à inscrire dans les livrets ou sur les feuilles qui seraient distribués le jour de votre mariage.

Vous pourrez aussi solliciter des instrumentistes (parmi vos familles ou vos amis), ou bien recourir aux organistes de nos paroisses.

A défaut, il est parfois possible de leur substituer des **musiques enregistrées**. Elles doivent convenir au caractère religieux du lieu et de l'événement. Il s'agira donc d'œuvres dites de **"musique sacrée"**, adaptées à la célébration du mariage, ou éventuellement de musique classique, susceptibles de porter et de favoriser le recueillement de l'assemblée.

S'il ne s'agit pas explicitement d'œuvres chrétiennes, on ne retiendra que les **compositions instrumentales**, afin d'éviter les paroles sans rapport direct avec le sens chrétien de l'amour et du mariage. Cécile se propose pour l'animation musicale (Kora, violon et chants). Sa prestation est de 40€. cecilefremont@gmail.com

Photographies:

Pour que la messe ne devienne pas "kermesse", et afin d'éviter le chaos des amateurs de photos, il est souhaitable de désigner un photographe et de limiter les démarches individuelles de vos proches aux processions d'entrée, de sortie, et à la signature des registres.

... et combien ça coûte ?

Le Mariage est un don de Dieu, il ne s'achète donc pas, il n'a pas de prix, il est inestimable

Cependant, l'Eglise de France, qui ne reçoit de subvention de personne, vit uniquement de ce



que les catholiques lui donnent pour sa mission. Contrairement à une idée reçue, elle n'est pas riche (les comptes de la paroisse sont à votre disposition). L'Église est votre famille et pour assurer sa mission auprès de vous et avec vous, elle a besoin de votre soutien.

Vous êtes donc invités, à l'occasion de vos noces et de leur préparation faite par la paroisse, à lui consentir un don.

Chacun examine ce qu'il dépense pour le mariage, et voit la proportion qu'il veut consacrer à sa dimension spirituelle. Selon les directives du diocèse, notre paroisse vous conseille une participation à partir de **170 euros.**

Merci de votre générosité.

L'Église compte pour vous : elle compte sur vous...